

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS
de Tennis de Table de Seine et Marne
Vendredi 12 octobre 2007 à POMPONNE
Salle Arnaud de Pomponne 1 Avenue du Général Leclerc
(à côté de la mairie)**

20h Pointage des délégations

(se munir impérativement d'un pouvoir, dûment rempli, en cas de représentation du Président)

Ordre du Jour

- ◆ Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2006.
- ◆ Rapport moral de la présidente.
- ◆ Rapport d'activité présenté par le secrétaire général.
- ◆ Rapport financier 2006-2007.
- ◆ Rapport du commissaire vérificateur aux comptes et vote sur le rapport financier.
- ◆ Présentation du budget prévisionnel 2007-2008.
- ◆ Rapport des commissions.
- ◆ Vote pour l'élection complémentaire de membres du comité directeur départemental.
- ◆ Election du représentant du comité directeur dans les instances fédérales.
- ◆ Questions diverses (par écrit reçues avant le 2 septembre 2007).
- ◆ Remise des récompenses (sportives et mérite départemental).
- ◆ Clôture de l'assemblée générale.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale.

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Comité Départemental de Tennis de Table de Seine et Marne

Vendredi 12 octobre 2007 à Pomponne

POUVOIR

Le pouvoir, signé du président de l'association, ne peut être donné qu'à un membre licencié de cette association, désigné selon les statuts, âgé de 18 ans au moins le jour de l'assemblée générale et jouissant de tous ses droits civiques.

Je soussigné(e)

Président(e) de l'association

donne pouvoir à

Numéro de licence :

Pour représenter l'association à l'Assemblée des clubs du comité départemental de Seine et Marne le 12 octobre 2007 à Pomponne.

Fait à, le

Signature du représentant :

Signature du président(e) :

Remarque : le vote par procuration est interdit pour les assemblées générales des comités départementaux.



Comité Départemental Seine et Marne Tennis de Table

FICHE DE PRESENTATION DU CANDIDAT

Je soussigné (e)

né(e) le

titulaire de la licence N° au club de

Adresse complète :

.....

Tél : Fax : E-mail :

Déclare faire acte de candidature au Comité directeur de Seine et Marne lors de l'Assemblée Générale du **12 octobre 2007** qui se déroulera à **Pomponne**

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir été condamné à une peine ayant fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales, ni été sanctionné d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques de jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Catégorie à laquelle postule le candidat (cocher la case) :

- Féminine

☐

- Médecin (*facultatif pour les comités départementaux*)

☐

- Collège général

☐

Je suis intéressé(e) pour travailler au Comité Directeur dans le ou les secteurs d'activité ci-après :

.....

A Le
(lu et approuvé et signature)

Imprimé à adresser **pour le 9 octobre 2007 minuit**, le cachet de la poste faisant foi à :

**Madame la Présidente du comité départemental
de Seine et Marne de Tennis de Table**

**Chez Madame FAURE
4 Route de Crouy
77145 - MAY EN MULTIEN**

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 08 Septembre 2006

Présents : CS Meaux TT, Lagny Sp Municipal, US Nemours, ASC Chelles, CVTT Vaires, US Roisy, COMT Ponthierry, Nangis TT, Coulommiers TT, Champagne TT, CSP Courtry, Noisiel Vlan, CTTD Dammartin, ASM Ferté/Jouarre, AS Nandéenne, US Pomponne, St Jean TT, Rozay TT, US Bois le Roi, USM Pontault, Am Pong Chevriards, EP Lognes, ES Dammarie les Lys, Moissy Cramayel TT, Mormant TT, Am Pong Ozoir, US Vaux le Penil, UTT Collégien, ASTT Champs/Marne, US Melunaise, CTT Bussy St Georges, Av Hondevilliers, Cesson Vert St Denis TT, ATT Serris Val d'Europe, AS Croissy Beaubourg, ASTT Brie, AS Marolles TT, TT Provinois, TT Pays Crecois, ATT Montois, FR Gouaix.

Invités : Jean-Claude FLE, Président du CDOS ; Claude POT, Vice-Président du CDOS
Mme JEANSON, MM. Philippe BAYLAC, Michel CREPIN, DDJS
M. MARCASTEL, Président du Comité TT du 94

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est ouverte à 20 h 40.

1. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 09/09/2005

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral de la Présidente Sabine NAMIK

La présidence du Comité représente énormément de travail et Sabine était loin de se douter de l'ampleur de la tâche. Le début de la saison a été difficile, mais l'équipe présente est combative et passionnée, et Sabine ne regrette pas l'aventure.

La saison 2005-2006 a été une année de construction, avec de très bons résultats.

Au niveau sportif et technique : le cap des 3.000 licenciés a été largement atteint (3.122), bravo à tous les clubs pour cette performance. 2 équipes féminines vont évoluer en Nationale 1.

Le nombre de licences féminines reste en augmentation, et la gratuité de la première licence traditionnelle féminine reste acquise selon les mêmes modalités pour la nouvelle saison.

De nouveaux stages pour tous ont été créés dans le sud, animés par Grégory Dugovic.

Tous les stages et compétitions se sont correctement déroulés.

3 nouveaux responsables de championnat ont pris leurs fonctions pour la seconde phase de la saison écoulée.

Au niveau organisation et fonctionnement : le poste de CTD de Fabien MAUGUERET a été passé à plein temps à compter du 1^{er} septembre 2006. A la même date les salariés ont été augmentés.

La convention avec les Foyers Ruraux est signée, et montre une démarche vers le développement avec un monde du tennis de table plus ouvert.

Le dossier d'insertion dans les prisons devrait aboutir, l'entraîneur est trouvé.

Le surcoût des licences de 0.75€ a été supprimé comme annoncé lors de l'AG précédente.

Les dossiers de subvention ont été remplis correctement et dans les temps.

Une première réunion avec les présidents s'est tenue en janvier, afin d'informer au mieux les clubs et de remonter l'information. Sabine prévoit de faire 2 réunions par saison.

Une formation SPIDD a été assurée afin de se mettre à jour par rapport aux exigences de la ligue et de la fédération pour l'organisation et la saisie des compétitions et tournois.

Sabine remercie Francis DAGORET qui a créé un nouveau site internet pour le CD et qui va en assurer le fonctionnement. Il serait souhaitable en revanche d'améliorer la communication et les relations avec la presse afin de faire davantage parler du Tennis de Table en Seine et Marne.

Les résultats de la saison écoulée sont donc très encourageants, même si le fonctionnement interne du comité doit être encore amélioré.

Sabine NAMIK remercie le Conseil Général de Seine et Marne, le CDOS ainsi que la DDJS pour leur soutien tant financier que moral, et leurs conseils avisés.

Merci aux clubs, aux entraîneurs et à tous les bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année.

Sabine remercie les membres du bureau et du comité pour leur travail. Elle accorde une pensée particulière à Marielle MICHIELS, trésorière, absente pour raison de santé.

Sabine tient particulièrement à remercier Mireille CONSTANT, qui reçoit toute l'année le bureau pour les réunions de travail, Sophie PANAGET, pour son travail au sein de la Commission technique, Nicole MARIE, présente tous les week-ends pour les arbitrages, Caroline CONSTANT-MORAND pour son investissement auprès des féminines tant au département qu'à la ligue, et Catherine FAURE, secrétaire du département, pour son travail et son dévouement.

3. Rapport du Secrétaire Général James CONSTANT

James CONSTANT a accepté avec confiance l'année dernière la charge de Secrétaire Général. Le suivi du fonctionnement des commissions s'est révélé facilité par la compétence de leurs présidents respectifs. Après quelques difficultés pour trouver le fonctionnement et l'organisation adéquats, James sera cette saison plus à même de couvrir toutes les tâches inhérentes à sa fonction.

Rapports des commissions :

Commission du Développement Féminin : (voir feuille Caroline)

Commission d'Arbitrage : 41 arbitres sont enregistrés dans le département, 13 ont répondu au calendrier. 171 prestations ont été assurées au total dont 115 au niveau départemental, soit une présence presque tous les week-ends. 14 nouveaux arbitres ont été nommés, félicitations à tous ! Un stage de formation sera organisé en novembre et une formation SPIDD en avril.

Commission Sportive : La mise en place d'un responsable par division a facilité le suivi et la charge de chacun. Le Championnat des Jeunes reste sur 14 journées, excepté pour les benjamins pour lesquels le championnat fonctionnera comme celui des Chouettes. La création d'une D3 pour le Championnat Masculin par équipes est souhaitée par les clubs, mais ne sera pas mise en place avant la saison prochaine. Attention aux feuilles de match mal remplies ou en retard et à l'absence de saisie dans SPID. James annonce la démission de Franck DESGRANGES de son poste au Comité pour raison personnelle.



Jean-Claude BENECHIE procède aux premières remises de récompenses :

PR féminine : Ponthierry

Coupe nationale Vétérans : Lagny

4. Présentation des comptes de la saison 2005-2006 et du bilan prévisionnel

En l'absence de Marielle MICHIELS, Sabine informe que tous les comptes lui ont été présentés cet été, qu'une comptabilité analytique a pu être établie pour chaque commission ainsi que pour chaque compétition ou championnat. Tous les documents ont été remis à Sabine. L'exercice 2005-2006 présente une perte de 187 €. (voir rapport présenté à l'AG).

En l'absence de Michèle DUPUIS, Commissaire aux Comptes, son rapport est lu par James CONSTANT (voir rapport présenté à l'AG).

Sabine répond aux questions posées par Michèle dans son rapport :

- pérennisation du poste de Grégory : l'échéancier du CNASEA est établi et prend fin en octobre 2008. Le poste de Grégory sera alors pérennisé par ses entraînements, et l'augmentation des stages pour tous.
- Arbitrage : le document demandé concernant les tarifs des prestations par arbitre a été réalisé.

Le budget prévisionnel a été réalisé en tenant compte de tous les postes fixes et des nouveaux projets qui seront développés par la Commission Technique.

Approbation des comptes : les comptes de la saison 2005-2006 sont approuvés à l'unanimité.
Le bilan prévisionnel de la saison 2006-2007 est approuvé à l'unanimité.



Remises de récompenses Championnat de Seine et Marne:

PR : Roissy 3

D1 : Moissy Cramayel 1

D2 : Combs 5

4. Rapport de la Commission Technique : Jean-Pierre PELLETIER

Les résultats de la saison écoulée sont satisfaisants avec plusieurs points forts. Notamment le cap des 3.000 licenciés a été largement dépassé (3.122 enregistrés), soit une augmentation par rapport à la saison écoulée de 6,81%. La Seine et Marne se situe en 2^{ème} position en Ile de France en terme d'augmentation du nombre des licenciés. Le taux de pénétration du tennis de table dans le 77 atteint 26% soit proche de la ligue (28%). Toutefois la Seine et Marne ne représente encore que 10% du total des licenciés de la ligue.

Jean-Pierre présente le rapport du CTD Fabien MAUGUERET, ainsi que les nouveaux projets pour la saison 2006-2007 (voir rapport présenté à l'AG).

(insérer rapport synthétique de la commission technique fait par JP)

Pour ce qui concerne le Haut Niveau (Top 12, Interdépartementaux et Interbis), le département bénéficie d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 5000 €. Le renouvellement de la demande de subvention doit faire l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale après lecture du contrat et explications.

⇒ Vote pour le renouvellement de la demande de subvention pour le Haut Niveau auprès du Conseil Général : adopté à l'unanimité.

❖ Présentation du Challenge des Clubs

(voir document fourni à l'AG).

Le Comité a décidé de mettre en place un nouveau Challenge des Clubs. L'objectif est d'aider les clubs à se structurer, et de les encourager à suivre les actions mises en place par le Comité. Les critères ont été établis afin que tous les clubs puissent avoir la même chance de bien figurer au challenge. Les huit premiers clubs seront récompensés pour un montant total de 1.500 € en bons d'achat. Le Challenge est effectif dès cette année.

5. Précisions sur les règlements et le calendrier

Olivier BOISSOT précise que les règlements n'ont pu être communiqués aux clubs que tardivement car nous attendions les règlements de la Fédération et de la Ligue.

Principales modifications :

- **Championnat par équipes** : Brûlage par journée et non par date. Les brûlages sont remis à zéro en fin de phase. On peut donc refaire entièrement les équipes en 2^{ème} phase. Attention, un joueur est brûlé au bout de deux journées et non trois comme précédemment.
Pour la composition des équipes, les 2 joueurs les plus forts doivent être en A et le plus faible en B (et non les 2 plus faibles comme précédemment).
Le sondage pour la création d'une D3 a montré une nette volonté des clubs en faveur de cette nouvelle division. En raison de toutes les modifications aux règlements, la D3 ne sera mise en place que pour la saison prochaine.
- **Catégories** : Pour toutes les compétitions, les catégories ne sont plus celles que nous utilisions précédemment, mais des catégories par année de naissance. Ces nouvelles catégories figurent sur les licences.
- **Critérium Fédéral** : Pas de grosses différences au niveau du fonctionnement. On reste sur 4 journées mais il y a davantage de catégories avec notamment les – de 21 ans. Il est impossible à ce jour d'estimer le nombre de joueurs qui va jouer en Départementale puisque nous attendons les listes de joueurs retenus en Régionale. Les jeunes au niveau régional montent dans la catégorie d'âge supérieure. Des clubs déplorent pour les jeunes féminines des compétitions qui occasionnent d'importants déplacements pour peu de matchs joués.

Certains déplorent la fin des compétitions par équipe dès mars, ce qui signifie rester 6 mois sans jouer. Malheureusement, nous sommes tributaires des calendriers de la fédération et de la ligue.

Les clubs sont invités à contacter directement la Commission Sportive ou à passer par le site internet pour poser toutes leurs questions.

6. Elections des nouveaux membres

Candidatures : 3

Raymond SMIALKOWSKI de Lognes

M'hind BEDDAR de Roissy

Jean-Claude DEMULIER de Lognes

Sont élus au Comité Départemental :

Raymond SMIALKOWSKI avec 131 voix

Jean-Claude DEMULIER avec 131 voix

M'hind BEDDAR avec 126 voix

Bienvenue aux nouveaux membres.

7. Remise du Mérite Départemental

La remise du Mérite Départemental avait été arrêtée depuis deux ans. Les candidats ont été choisis par le bureau et élus par le CD.

Sont récompensés par le Mérite Départemental :

- Sophie PANAGET de Ponthierry
- M'hind BEDDAR de Roissy
- Jean-Claude DEMULIER de Lognes

Sabine NAMIK précise que les personnes récompensées avaient été choisies avant de connaître les nouveaux candidats au Comité Départemental. Sabine réitère sa demande aux clubs de faire remonter au CD les éventuels candidats pour le Mérite Départemental.

8. Allocution de M. Philippe BAYLAC, DDJS

M. BELLAC remplace M. Paul VITANI. Il présente la nouvelle équipe, notamment Mme Pauline JEANSON qui remplace M. Christian BARRIERE et informe que M. Patrick LAVAURE remplacera en octobre M. Pierre LACROIX.

M. BAYLAC remercie l'assemblée de l'accueil qui lui est réservé. Il est conscient que ces prédécesseurs bénéficiaient d'un capital de sympathie tant auprès des clubs, comités, que des autres instances. Il félicite l'assemblée pour le travail accompli, et assure que la DDJS continuera à accompagner très étroitement le mouvement sportif.

9. Allocution de M. Jean-Claude FLÉ, Président du CDOS

M. FLÉ souhaite la bienvenue à M. BAYLAC.

Il félicite le travail des clubs et du Comité 77, avec le passage important et symbolique des 3.000 licenciés.

Il apporte diverses précisions :

- convention avec les Foyers Ruraux : cette convention est très importante, surtout pour notre département qui présente encore une caractéristique rurale avec 514 communes. Le Comité du 77 est un des rares à avoir effectué une action dans ce sens.
- Insertion en milieu carcéral : nous attendons une décision fédérale. L'objectif est d'agir sur la réinsertion des prévenus en les formant au Brevet d'Educateur Sportif. La coordination reste difficile. 2.500 détenus seront concernés en Seine et Marne.
- Le développement des féminines s'inscrit totalement dans la politique du CDOS
- Communication avec la presse : il est effectivement indispensable de faire connaître les résultats de la Seine et Marne. Des contacts doivent être pris avec la République de Seine et Marne dans le sud et la Marne dans le nord, qui propose un partenariat.
- Hébergement pour les stages : M. FLÉ précise que l'ancien EIS de Fontainebleau, devenu CNSD, peut accueillir des stages tant nationaux que régionaux ou départementaux. Des hébergements seront disponibles dès octobre.
- Rapport financier : pour leurs demandes de subvention, il est impératif que les clubs arrivent à un budget en année civile
- M. FLÉ rappelle aux clubs qu'ils ne doivent pas hésiter à proposer des candidats pour l'obtention de la médaille Jeunesse et Sports
- Enfin M. FLÉ rappelle que l'obtention de l'agrément Jeunesse et Sport n'est qu'une simple formalité que tous les clubs peuvent remplir.

Précisions diverses : 08 décembre Trophée des sports
Jeux de Seine et Marne en 2007 en pays Fertois.

La séance est levée à 22 h 40.

Le Secrétaire
James CONSTANT

La Présidente
Sabine NAMIK